

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 219

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 6

Supprimer les alinéas 5 à 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'entreprise doit être favorisée autant que possible pour sortir du chômage.

Aussi, le plafonnement de l'exonération de cotisations de sécurité sociale accordée aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (ACCRES) constitue une idée néfaste dans le contexte économique actuel.